

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA MEUSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE DIEUE SUR MEUSE
Séance du 25 septembre 2013

Nombre de membres	
Afférents au Conseil	14
En exercice	14
Qui ont pris part à la	
Délibération	12
Date de convocation	17/09/2013
Date d'affichage	26/09/2013

L'an deux mil treize, le vingt cinq septembre, à 20 H 30, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr DUMONT Jean-Claude, Maire.

Etaient présents : Mr DUMONT JC, Mme GUERMEUR M, Mr WATRIN F, Mr HENRY G, Mme SERRE F., Mme FAVEAUX R., Mr LEPRINCE R, Mme GAND E, Mme BAVOUX F, Mr HOCHLEITNER P, Mme PAQUIN J., Mr KNAJDER M.

Absents : Mme CRESPEL A., Mr HUSSON H

Mme GUERMEUR Michèle est nommée secrétaire de séance.

N° 2013/09/D04

CONVENTION POUR LA TELEDECLARATION ET LE TELEPAIEMENT DE LA CONTRIBUTION DE SOLIDARITE

Le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention tripartite entre la commune, la trésorerie de Verdun et le Fonds de Solidarité pour la télédéclaration et le télépaiement de la contribution de solidarité.

Ont signé au registre les membres présents.

Copie conforme.

Le Maire,

Jean-Claude DUMONT.

Accusé de réception - S/Préf de Verdun

055-215501545-20130925-2013-09-D04-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le S/Préfet : 27/09/2013
Publication : 27/09/2013